



REGISTRE DU LOGEUR 2021

1er janvier > 31 décembre
(registre à imprimer et compléter)

- Conformément aux dispositions de la délibération communautaire n°19-07-06 du 11 juillet 2019
- Le registre du logeur et son état récapitulatif est un état comptable conforme à l'Article R2333-51, sa tenue est une **obligation de la loi**
- **Ce format de registre du logeur est à remplir par les hébergements touristiques classés (en étoiles)**
- Hébergements non classés : N'optez pour ce registre que si vous ne pouvez pas utiliser le tableau excel générant automatiquement le calcul de la taxe de séjour de 3,3% par nuitée par personne assujettie
Tableau excel à télécharger sur www.pays-tarusate.fr rubrique « Tourisme » puis sous-rubrique « La Taxe de séjour » ou à demander à votre Office de Tourisme
- Remplir **1 registre du logeur par période de perception** (3 périodes de perception/an = 3 registres des logeurs = 3 versements au Trésor Public de Tartas de la taxe de séjour perçue sur la période)
- Remplir **1 registre du logeur pour chaque hébergement**, sauf pour les chambres d'hôtes (1 registre pour l'ensemble des chambres d'hôtes)

Période de perception : (cocher une des trois cases)	<input type="checkbox"/> du 1er janvier au 30 avril 2021 à reverser avant le 31 mai 2021	<input type="checkbox"/> du 1er mai au 31 août 2021 à reverser avant le 30 septembre 2021	<input type="checkbox"/> du 1er septembre au 31 décembre 2021 à reverser avant le 31 janvier 2022
--	---	--	--

Informations sur l'hébergement touristique et son propriétaire, à compléter impérativement

Raison sociale	
Prénom et NOM du propriétaire	
Adresse de l'hébergement touristique	
Adresse du propriétaire (si différente)	
Téléphone propriétaire	
Email propriétaire	
Classement en étoiles <i>Classés : indiquer Nbre d'étoiles ; selon classement de l'arrêté Sinon indiquer : NC (Non Classé) ou EAC (En Attente de Classement)</i>	
Montant Taxe Séjour/Nuitée (pour les Classés) <i>Pour les Non Classés et En Attente de Classement indiquer 3,3 % Tableau excel calcul TS 2020 à votre disposition en téléchargement</i>	

Arrivée	Départ	Nombre de personnes	Si exonération taxe de séjour précisez cas d'exonération	Nombre de personnes acquittant la taxe	Montant taxe de séjour par nuitée	Nombre de nuitées	TAXE DE SÉJOUR Montant total
<i>Taxe de Séjour = nombre de personnes acquittant la taxe X montant de la taxe de séjour par nuitée X nombre de nuitées</i>							
<i>Exemple ci-dessous d'une famille de 6 personnes, dont 2 enfants mineurs, effectuant un séjour de 6 nuitées</i>							
19-juin	25-juin	6	2 enfants mineurs	4	0,44 €	6	4 x 0,44 x 6 = 19,56

Arrivée	Départ	Nombre de personnes	Si exonération taxe de séjour précisez cas d'exonération	Nombre de personnes acquittant la taxe	Montant taxe de séjour par nuitée	Nombre de nuitées	TAXE DE SÉJOUR Montant total
TOTAL DU MONTANT DE LA TAXE DE SÉJOUR 2020 SUR LA PÉRIODE :							

ÉTAT RÉCAPITULATIF PÉRIODIQUE TAXE DE SÉJOUR 2021

Je soussigné déclare avoir encaissé pour la période du

au

la somme de €

Mode de règlement :

Date :

Lieu :

Signature :